

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA BOUMBA
ET NGOKO

COMMUNE DE GARI - GOMBO



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

BOUMBA AND NGOKO
DIVISION

GARI-GOMBO COUNCIL

*COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES*

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C/GGBO/CIPM/2018
DU 08 JUN 2018 POUR LA SUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU HANGAR DE MARCHÉ DU
VILLAGE NGOKO DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO

Financement : BUDGET COMMUNE DE GARI-GOMBO, Exercice 2018

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE Maire de la Commune de GARI-GOMBO, Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la commune de **Gari Gombo** un appel d'offres national Ouvert pour la suite des travaux de construction d'un hangar de marché dans le village Ngoko.

CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

Les travaux cités en objet seront exécutés dans la circonscription de l'arrondissement de Gari-Gombo, dont la propriété de ladite Commune.

Les travaux à réaliser portent sur :

- ❖ L'installation et le repli du chantier (transport sur le site du chantier de tous les matériaux, équipements, matériels et outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage ;
- ❖ Le gros œuvre (Ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et peintures) toutes sujétions comprises.
- ❖ Les VRD (Voies et Réseaux Divers comprenant les caniveaux en béton armé, les rampes d'accès au bâtiment en béton armé et le dallage des alentours du bâtiment).

2- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

3- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Comité de gestion et de Suivi de la Commune de Gari-Gombo pour l'Exercice 2018 :

- Imputation :
- Montant prévisionnel : 9.500.000 (neuf million cinq cent mille) Francs CFA TTC.

CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la cellule des marchés de la commune de Gari-gombo dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de (25 000) francs CFA payable à la Recette municipale de Gari-gombo.

4- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la cellule des marchés de la commune de Gari-gombo, au plus tard le 2018 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C/GGBO/CIPM/2018
DU _____ POUR LA SUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU HANGAR DE MARCHÉ DU
VILLAGE NGOKO DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

5- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 190.000 (cent quatre-vingt-dix mille) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

6- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps dans les locaux de la CIPM de la Commune de Gari-gombo le 14 SEP 2018 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

7- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Pièces dont la date de légalisation est supérieure à 03 (trois) mois

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Non production d'un engagement de non abandon de chantier

c. Offre Financière

- 1) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|--|---------|
| 1) La capacité financière _____ | Oui/Non |
| 2) Les références de l'Entreprise dans les travaux similaires | Oui/Non |
| 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/non | |
| 4) L'expérience du personnel d'encadrement. | Oui/Non |
| 5) Le matériel et les équipements essentiels. | Oui/Non |

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées par la sous-commission d'analyses techniques.

8- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

9- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **190.000 (cent quatre-vingt-dix mille) Francs CFA.**

10- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de **deux (02) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11- ATTRIBUTION DU MARCHE

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'Offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

12- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la cellule des marchés de la Commune de Gari-gombo, aux numéros de téléphone : **673 159 067/ 677 399 229.**

Gari-Gombo, le **13 AUG 2018**

AMPLIATIONS :

- ✓ ARMP/EST (pour insertion au JDM) ;
- ✓ MINMAP/BN/ YKDA
- ✓ CIPM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.



Kallah Simon